



ASSOCIATION
HENRI CAPITANT
DES AMIS DE LA CULTURE
JURIDIQUE FRANÇAISE

12, PLACE DU PANTHEON 75005 PARIS

ADRESSE ELECTRONIQUE :

contact@henricapitant.org

TELEPHONE : + 33 (0)1 43 54 43 17

TELECOPIE : + 33 (0)1 40 51 86 52

Journées allemandes

23 mai - 27 mai 2016
LA MONDIALISATION

Questionnaire relatif au thème n°4

MONDIALISATION ET INTERNET

Madame le Professeur Martine BEHAR-TOUCHAIS
behartouchais@gmail.com

Je fais ci –dessous un questionnaire sous forme de tableau. Vous pouvez répondre, si vous le souhaitez, dans les cases du tableau. Mais c’est à votre gré.

I/ <u>MONDIALISATION, INTERNET ET LES DROITS DES INDIVIDUS</u>	
A/ Comment sont protégées dans votre droit les données personnelles ?	
Quelle est la définition des données à caractère personnel dans votre droit ?	
Existe-t-il une définition formelle ?	
Du côté de l’internaute, y a-t-il un droit de propriété sur les données ? S’agit-il plutôt d’un droit à la protection de la vie privée ? (du côté de l’opérateur : valorisation des données : ce sera vu dans le II)	
Faut-il toujours un accord de l’internaute pour recueillir et pour utiliser ses données personnelles ou y a-t-il des cas où on peut le faire sans cet accord ?	
Y a-t-il des données plus sensibles que d’autres, qui sont soumises à un régime spécial (données de santé, religion, opinions politiques, ...) ?	
Votre pays a-t-il conclu (ou fait-il partie d’une Union qui a conclu) un Traité sur le sort des données (comme le traité transatlantique entre l’Europe et les USA par exemple) ? Dans ce cas, comment sont traitées les données ? Ce traité favorise-t-il la protection des personnes ou l’économie ?	
Comment protège-t-on les personnes dans le cloud-computing (l’informatique en nuage) ?	
Comment protège-t-on les personnes dans le big data ?	
Existe-t-il dans votre droit un droit à l’oubli ? Comment se matérialise-t-il ? Pour les pays de l’UE, comment se matérialise dans votre pays la mise en œuvre du droit à l’oubli consacré par les arrêts Google Spain de la Cour de Justice?	
Est-ce que votre législation prévoit un cadre spécifique pour le transfert des données à caractère personnel ?	

Qui est compétent pour faire respecter ces règles ? Existe-t-il une autorité de régulation et de contrôle indépendante, et de quel pouvoir de sanction dispose-t-elle ?	
B/ La liberté d'expression sur Internet	
Y a-t-il des atteintes à la liberté d'expression sur Internet qui ont été sanctionnées dans votre droit ou par des juridictions de votre pays ? -sur les réseaux sociaux (ex : cache pudique par Facebook sur le tableau de Courbet « l'origine du monde » révélant un nu féminin un peu osé, qui avait été reproduit par un internaute) -par des moteurs de recherche	
Y a-t-il à l'inverse des abus de la liberté d'expression qui ont été sanctionnés par vos juridictions ? Propos diffamatoires par exemple Injures sur Internet	
Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour faire cesser ces atteintes ? Sont-ils efficaces ?	
C/ Autres droits	
Comment est protégé le droit au respect de la vie privée sur Internet (en dehors de la question des données personnelles) ? Notamment sur les sites de journaux en ligne ?	
Quels sont les moyens pour faire cesser les atteintes ?	
Les droits de propriété intellectuelle sont-ils fragilisés par Internet ?	
Votre droit prévoit-il un cadre spécifique de responsabilité pour les hébergeurs ou les plateformes pour le contenu qu'ils hébergent ou diffusent ?	
D/ Aspects de droit international privé	

Quel est dans votre droit le tribunal compétent en matière de cyber-délits ?	
Est-ce le même pour tous les cyber-délits ?	
Quel est dans votre droit la loi applicable à l'indemnisation de la victime d'un cyber-délit ?	
Est-ce la même pour tous les cyber-délits ?	
II/ MONDIALISATION, INTERNET ET LA PUISSANCE DES ACTEURS (les géants de l'Internet : GAFA : Google Apple Facebook Amazon, et d'autres encore : booking, expedia, twitter, etc...)	
<p>Le modèle économique des géants de l'Internet repose sur une prétendue gratuité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -gratuité apparente parce que l'internaute transfère ses données à caractère personnel -gratuité apparente parce que le géant se paye sur une autre face du marché par de la publicité <p>Votre droit a-t-il déjà fait une analyse de cette fausse gratuité ? Y a-t-il déjà eu des textes, des recommandations ou des décisions sur ce point ?</p>	
<p>Les géants jouent avec les différents systèmes juridiques pour optimiser au mieux leur situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'abord leur situation juridique : clause attributive de juridiction, clause de loi applicable -ensuite leur situation fiscale, notamment en faisant de la marge, là où l'impôt est le plus faible (Google et le double Irlandais ou le sandwich néerlandais <p>ex : certains réseaux sociaux payent moins de 6000 euros d'impôts en France pour plusieurs milliards engrangés)</p> <p>Quelle est la position de votre droit face à une telle optimisation permise par la mondialisation, dans ces deux domaines?</p>	
Les géants de l'Internet se rendent parfois coupables d'abus de position dominante ?	

Y a-t-il eu dans votre pays des affaires concernant de tels abus ?	
Les géants de l'Internet construisent souvent des systèmes fermés ou semi-fermés: exemple : Apple : vous avez un Iphone, il faut aller sur apple store, etc.. Votre droit a-t-il appréhendé ces exclusivités et ces écosystèmes fermés ou semi-fermés ?	
Les contrats que proposent les géants de l'Internet aux internautes sont des contrats d'adhésion. Votre droit protège-t-il les internautes dans ce cadre et si oui, comment ? (clauses abusives, pratiques commerciales déloyales, mais est-ce commercial si c'est gratuit ? etc...)	
III/ MONDIALISATION, INTERNET ET LES DIFFICULTES DE LA REPRESSION DES PRATIQUES ILLICITES	
Comment votre droit lutte-t-il contre la pédopornographie sur Internet ?	
Comment votre droit lutte-t-il contre les propos racistes , haineux sur Internet ?	
Le droit pénal de votre pays est-il efficace pour lutter contre de telles infractions ?	
Votre pays met-il en avant la soft law, l'autorégulation pour lutter contre de telles infractions ?	
Existe-t-il des lois d'exception permettant de requérir le transfert des données par les acteurs d'internet aux autorités nationales ?	
IV/ MONDIALISATION, INTERNET ET LES NOUVELLES OPPORTUNITES	
Votre droit a-t-il une réglementation spéciale des jeux en ligne ?	
Votre droit a-t-il une réglementation spéciale du crowdfunding ? = financement participatif	

